



## AVIS CONCERNANT LA VÉRIFICATION DE VOTRE INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Afin d'exercer votre droit de vote, votre nom doit obligatoirement être inscrit sur la liste électorale.

D'ici le 10 octobre, l'avis d'inscription et d'absence d'inscription sera distribué à chaque porte des adresses où résident des électeurs, conformément à l'article 126 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM).

**Vous êtes donc invités à vérifier votre porte et/ou votre boîte postale afin de vous assurer d'avoir bien reçu cet avis.**

Pour une vérification par téléphone, veuillez communiquer directement avec le bureau de la présidente d'élection au 418 593-3185.

Vous pouvez également consulter le site du Directeur général des élections du Québec (DGEQ) à l'adresse suivante : <https://www.electionsquebec.qc.ca/voter/verifier-son-inscription-a-la-liste-electorale/>, afin de vérifier votre inscription :

- si vous n'avez pas changé d'adresse depuis le 5 septembre, ou
- si vous êtes propriétaire, copropriétaire ou occupant d'un établissement d'entreprise et souhaitez exercer votre droit de vote dans la municipalité où il est situé.

Pour toute demande de modification aux informations inscrites sur votre avis, veuillez vous présenter à la **commission de révision au 726, 15e Rue, Saint-Zacharie**.

Jours et heures : **14 octobre 2025 10h00-13h00**

**15 octobre 2025 17h00-20h00**

Nous tenons à remercier toutes les personnes ayant participé à la distribution des avis porte à porte pour leur précieuse collaboration.

Fanhui Kong

Présidente d'élection  
Saint-Zacharie, le 7 octobre 2025